

Au programme

SOMMAIRE

Massalia : on ne bâtit pas un projet sur des inquiétudes !	1
Insécurité autour des sites DOGSE : alerte maximale, réponses minimales.....	1
Help Me (USC) : vers une entraide généralisée !.....	2
Bilan de la formation : en progrès, mais.....	2

Massalia : on ne bâtit pas un projet sur des inquiétudes !

Depuis l'avis **unanime** des élus en octobre 2022, le projet immobilier Massalia à Marseille, centré sur le site de Saint-Mauront, reste une source d'inquiétude forte pour les salariés. Plusieurs travaux ont été lancés, parfois repris à cause d'erreurs initiales, entraînant **surcoûts et retards**, sans qu'un **bilan consolidé clair et à jour** n'ait été présenté. Les élus CFE-CGC ont mis en évidence de **nombreux points de vigilance** : site perçu comme peu attractif, sentiment d'insécurité, incertitudes sur la restauration, saturation des parkings, manque de solutions de repli et de précisions sur les sites de corpo-working.

Analyse de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC, le projet Massalia néglige les conditions réelles d'exercice des métiers, en particulier pour les techniciens et fonctions support.

Nos alertes portent sur :

- ♦ **La sécurité** : site toujours inclus dans une zone à risques, sans dispositif clair de sécurisation en HNO.
- ♦ **Les conditions de travail** : risques RPS accrus par les travaux sur site occupé, absence de stratégie de prévention adaptée.
- ♦ **La transparence budgétaire** : de nombreuses opérations (espaces zen, signalétique, travaux syndicaux) ne figurent pas dans les bilans financiers fournis.
- ♦ **L'improvisation** sur les espaces de repli et le manque de concertation sur les micro-zonings.
- ♦ **L'absence d'une vision** à long terme sur les besoins en surface, en positions de travail et en services associés.

Nous demandons la mise à jour immédiate des DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), la présentation d'un tableau de bord consolidé, et l'intégration

réelle des représentants du personnel dans les décisions d'aménagement.

La CFE-CGC continuera d'exiger des garanties concrètes et un suivi rigoureux de ce projet aux impacts multiples.

Insécurité autour des sites DOGSE : alerte maximale, réponses minimales

Depuis plusieurs années, les sites Orange du périmètre DOGSE font face à une montée des violences urbaines en lien avec les trafics de stupéfiants. La direction régionale note des faits marquants autour des sites de Grenoble Pasteur, Clermont-Ferrand Delille, Avignon Cap Soleil ou encore Chambéry, sans qu'un salarié Orange n'ait été directement touché à ce jour.

- ▶ **Grenoble Pasteur** : fusillade à 200m du site en janvier 2025, affrontements avec la police en février ; confinement temporaire des salariés.
- ▶ **Clermont-Ferrand Delille** : dealers sous le porche, contournement du hall d'entrée ; homicide lié aux trafics à proximité en avril.
- ▶ **Avignon Cap Soleil** : travaux obligeant les salariés à stationner à l'extérieur, zone de tirs traversée.
- ▶ **Chambéry** : sécurité privée coûteuse en journée, salariés ne sortant plus après la nuit tombée.

Des mesures ont été mises en œuvre selon les configurations locales : renforcement des systèmes de sécurité, interventions ponctuelles de vigiles, informations envoyées aux salariés, et dialogue avec les forces de l'ordre.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC demande en priorité une alerte formelle adressée aux autorités compétentes ainsi qu'une concertation locale associant les élus, les forces de l'ordre et les employeurs voisins. Un plan de sécurisation doit impérativement être mis en place avant chaque chantier impactant les conditions d'accès ou de stationnement. La clarification des restrictions internes, notamment celles liées

au nouveau règlement intérieur, est indispensable pour éviter toute confusion. Les représentants du personnel doivent être systématiquement informés en cas d'incident ou de mesure prise. Enfin, des formations spécifiques à la gestion de crise doivent être proposées aux salariés exposés à des situations de forte insécurité.

Les élus CFE-CGC ont alerté la Direction sur les incidents récents proches du site de Marseille Massalia et sur l'insalubrité récurrente au niveau de l'entrée de Nice Baumettes.

Help Me (USC) : vers une entraide généralisée !

Lancée en 2016, la chaîne de soutien « Help Me » visait à apporter une aide rapide entre spécialistes de l'assistance technique, favoriser la montée en compétence et renforcer les pratiques collaboratives. Aujourd'hui, le volume des sollicitations a drastiquement chuté ; divisé par cinq en moins d'un an.

Cependant, ce modèle reposait sur quelques "helpers" planifiés, une organisation devenue inadaptée face à la baisse d'activité. La nouvelle orientation qui sera mise en place vise l'implication de tous les spécialistes et une entraide collective.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC alerte sur une **méthode une nouvelle fois contestable** : l'USC modifie l'organisation sans consultation des instances, en violation des obligations légales. La disparition d'un planning clair pour les « helpers » fait peser une charge mentale diffuse sur tous les spécialistes, au risque de nuire à leur bien-être et à la qualité du service rendu.

L'absence de structuration pourrait allonger les délais de réponse et exposer les salariés à davantage de tensions avec les clients. Nous avons demandé l'information et la consultation du CSE pour toute future évolution, un suivi à 6 mois avec bilan SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail), la clarification des rôles, un dispositif de formation continue, et une évaluation rigoureuse des effets sur la satisfaction client et les RPS.

La CFE-CGC Orange dénonce une réorganisation précipitée des métiers techniques, qui ignore les impacts sur les conditions de travail et les contrats. Elle exige une consultation formelle, une étude d'impact par la CSSCT, ainsi que la mise à jour des documents réglementaires tels que les fiches de poste et les DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

Bilan de la formation : en progrès, mais...

Le bilan a été ajusté suite à des mouvements d'effectifs (départs vers d'autres entités comme DSCE, DEF, DI2E... et arrivées en UCI, DOMP/DSG).

Écart d'effectifs : baisse nette de 786 salariés actifs au 31/12/2024 (hors intérimaires et TPS libérés).

Répartition des heures de formation :

- ♦ 79 % dispensées par des formateurs internes
- ♦ 21 % par des prestataires externes
- ♦ 61 % en présentiel (vs 64 % en 2023), 39 % en distanciel

La Direction affiche également un taux d'accès à la formation de 110 % (vs 108 % en 2023), avec une large majorité d'heures réalisées en interne.

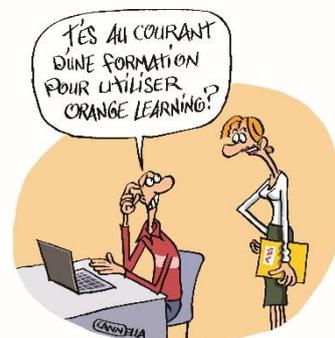
Pourtant, la moyenne d'heures pour les plus de 45 ans chute à 31 h, contre une moyenne globale de 40,4 h.

Analyse de la CFE-CGC

Le bilan formation 2024 présente des chiffres clés positifs avec un total de 189 525 heures réalisées, dépassant le plan initial de plus de 32 000 heures. Cependant, cette performance masque plusieurs problématiques importantes. La baisse significative des effectifs (-786 salariés) complique l'interprétation des résultats et pourrait expliquer en partie certaines disparités.

La CFE-CGC dénonce une définition trop floue du « présentiel », utilisée par la Direction pour valoriser certaines formations hybrides, alors que pour nous, le présentiel implique une interaction physique et pédagogique réelle, essentielle notamment pour les formations sensibles comme la gestion des braquages.

Enfin, l'accès aux formations reste inégal, notamment pour les élus et représentants du personnel qui, souvent, ne sont pas intégrés aux plans de formation métier, ce qui constitue une forme de discrimination à combattre. La CFE-CGC appelle la Direction à une meilleure transparence des données, notamment en matière de nombre de salariés formés par thème, et à renforcer la communication et l'accompagnement autour des dispositifs tels que le CPF, la VAE et les bilans de compétences



Vos représentants

Sahra Benabas	Valérie Grangé
Malika Bekouche	Safa Gragueb-Chatti
Soumia Buttay	Florence Ollagnon
Younesse Bouzazah	Jérôme Massard
Philippe Drouet	Alassane N'Gaïde
Jean Foulrier	Jean-Pierre Testi

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC

Tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG



cfecgc-orange.org



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !